Version: A Référence: LIM ATT2

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Echéance de validité de la présente attestation : 26-02-2026

Je soussigné(e),

Station agréée chronotachygraphe : ALLIANCE AUTOMOTIVE PARIS NORD CENTRE

Vérificateur : BOSSEMAN Riwan

Adresse : Z.A.C. de la Vallée 59554 NEUVILLE SAINT REMY

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h.

Véhicule:

marque : RENAULTtype : MIDLUM

- numéro de série : VF644AHH000002361

- immatriculation : DS-571-LD

Fait le: 27-02-2025

Lieu: NEUVILLE SAINT REMY

Signature:

ATTESTATION CONTROLE LIMITEUR DE VITESSE

Page 1/1, documentation référence : LIM ATT2/A date d'application 08-06-2021, n° d'édition : 3849.1740665646. ALLIANCE AUTOMOTIVE PARIS NORD CENTRE Z.A.C. de la Vallée 59554 NEUVILLE SAINT REMY SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI